

<https://ricochets.cc/A-Die-des-terres-a-defendre.html>



A Die, des terres à défendre

- Les Articles -



Date de mise en ligne : jeudi 18 mai 2023

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Si de grands projets d'aménagement sont contestés et ces luttes relayées dans les médias, des milliers de petites parcelles de moins de dix hectares, dispersés sur le territoire national, disparaissent progressivement sans qu'une mobilisation de masse ne puisse résonner. Leur importance reste pourtant considérable dans le processus de destruction des terres et de la biodiversité.

A Die, en bordure du parc naturel du Vercors, la communauté de commune du Diois a voté la bétonisation de terres agricoles en vue d'agrandir la zone d'activité existante (pourtant vide à 40%).

Habitat naturel de nombreuses espèces (dont la tulipe sauvage, protégé au niveau national), cinq hectares des terres dites « de Chamarges » sont désormais classées constructibles. Ces terres cultivables et perméables sont donc vouées à disparaître sous le béton et les hangars.



Ce projet d'artificialisation profiterait principalement à une filiale de Léa Nature, célèbre fabricant de produits bio (au chiffre d'affaires de 501 millions en 2021). L'entreprise souhaiterait éventuellement étendre son activité dioise à l'avenir.

Théoriquement ouverte aux alternatives existantes, Léa Nature se satisfait de ce projet climaticide, pourtant en total contradiction avec sa communication « verte ».

Comble de notre pseudo-démocratie, la Communauté de Communes du Diois sert sur un plateau, en tant que maître d'ouvrage, ces terres pour engraisser le marché d'import-export, en totale incohérence avec l'urgence de solutionner l'autonomie alimentaire et la protection de la nature.

Plus de deux millions d'euros d'argent public devraient être ainsi investis pour les travaux de viabilisation et de voirie, alors que d'autres domaines (culturel, social, sanitaire, environnemental) souffrent chaque jour un peu plus de la précarité budgétaire croissante. A cette question de choix politiques, la collectivité se retranche derrière les engagements passés en 2009 et reste déterminée à détruire un espace gorgé de vie et au nom d'un potentiel développement économique.

Ce projet de bétonisation voté il y a une décennie fait l'objet depuis trois ans de contestation dont les principaux moteurs sont La Tulipe Sauvage (un collectif local qui oeuvre « pour le maintien des terres agricoles, pour l'autonomie alimentaire et la biodiversité ») et la Confédération Paysanne.

Pétition, demande d'un moratoire, interruption d'un conseil communautaire, recours gracieux, courrier à la préfecture, occupation et mise en culture des terres lors des Zadimanches... le collectif et la confédération ont tenté de faire entendre raison aux élus. Ces derniers ne semblent prêts ni à dialoguer ni à retarder les travaux, annoncés

pour le mois de juin 2023...

Le dernier rapport du GIEC confirme le caractère irréversible de la disparition des terres agricoles, qu'il faut maintenir à tout prix partout et maintenant. Que ce soit 5 hectares ou 150, pour des contournements routiers, des aéroports, des mégabassines ou des zones artisanales. L'urgence est là, chaque hectare compte, pour le climat, pour l'eau, pour l'autonomie alimentaire.

Le collectif de la Tulipe Sauvage appellera-t-il à une occupation du lieu pour empêcher les travaux ? C'est une possibilité à envisager, puisque malgré la mobilisation, les politiques publiques s'entêtent à nous proposer du béton confit à la sauce bitume. Même bio, il nous faudra le mâcher durement !

Post-scriptum :

Pour se tenir informé.e :

' [lien vers le site du collectif de la tulipe sauvage](#)

' [lien vers leur Instagram](#)

' [lien vers leur Facebook](#)